



Le 10 mai 2004

Madame Danielle Dallaire
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**OBJET : Les enjeux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe
du Saint-Laurent**

Madame,

À la suite de votre demande du 6 mai 2004, vous trouverez en annexe
l'information requise par la Commission portant sur la délivrance de permis
de levés géophysiques par le ministère des Ressources naturelles, de la
Faune et des Parcs.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le directeur,

Alain Lefebvre

AL/JYL/jd

p.j.

Commission du BAPE

portant sur

Les enjeux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent

- Q1 : Est-ce que Geophysical Service Incorporated (GSI) a fait une demande de permis auprès de votre ministère pour son programme de levés sismiques prévu à l'ouest de l'Île d'Anticosti ? Si oui, a-t-il été délivré ?
- R1 : Une demande de permis de levé géophysique a été adressée au ministère pour la réalisation d'un levé de sismique réflexion totalisant 2 500 kilomètres et situé à l'ouest et au sud de l'Île d'Anticosti. Le ministère a délivré le permis de levé géophysique 2002GG002 en date du 31 octobre 2002.
- Q2 : Est-ce qu'un permis a été délivré par votre ministère pour les levés sismiques qui ont été réalisés du côté québécois de la structure de Old Harry en 2002 ?
- R2 : Le ministère a délivré à GSI, en date du 25 novembre 2002, le permis de levé géophysique 2002GG003 pour la réalisation d'un levé de sismique totalisant 743 kilomètres dont une partie du levé est situé dans la partie québécoise de la structure de Old Harry.